

## SEANCE DU 9 juillet 2013

L'an deux mille treize, le mardi neuf juillet à 20 heures, le Conseil Municipal dûment convoqué le deux juillet, s'est réuni dans la salle de la Mairie sous la présidence de Mr François DUMARS, Maire.

Présents : Mrs Robert MABILLOTTE, Philippe PICQUE, François BOISDIN, Loïc TAPISSIER, Jean-François GOMEZ. Frédéric LANGLOIS, Christian BINET, Mme Murielle DEBURE

Absents excusés : Mr Jean-Claude BAGUET (pouvoir à Mr GOMEZ)  
Mr Christophe PETIGNY (pouvoir à Mr BOISDIN)  
Mme Sophie FOUCAULT (pouvoir à Mr PICQUE)

Absents : Mmes Isabelle POSTEL, Catherine GAMICHON-NOËL

Mr Loïc TAPISSIER est nommé secrétaire de séance.

Le compte rendu de la précédente séance est approuvé à l'unanimité.

### **BATIMENT COMMUNAL - 39 ROUTE DE DIEPPE**

Mr le Maire informe que la vente du matériel du locataire du local 39 route de Dieppe a eu lieu. Les clés du local seront rendues par le commissaire priseur dès l'enlèvement du matériel.

Mr le Maire fait savoir que des entreprises sont intéressées par l'occupation partagée des lieux pour du stockage. Des cloisonnements seront donc à prévoir. Une réunion sur place sera prévue dès que la remise des clés.

### **LOCAL COMMUNAL A COTE DE L'ECOLE (COTE PARKING)**

Une visite des locaux est à prévoir afin d'étudier les possibilités de réaliser un logement et les mises aux normes à prévoir.

La bibliothèque de l'école est située dans le même bâtiment. La question se pose de récupérer cette partie et d'en faire un deuxième logement. Un algéco serait loué pour y placer la bibliothèque. Un contact sera pris auprès des enseignants et du SIVOS pour le déplacement éventuel de la bibliothèque.

Mr MABILLOTTE fait savoir que le club d'échecs occupera dorénavant la salle de réunion du local canoë-kayak.

### **ARBRE DE NOEL 2013**

L'arbre de Noël 2013 aura lieu le samedi 14 décembre 2013.

Mr PICQUE présente les différentes propositions de spectacles pour les enfants.

Trois propositions ont été faites :

- 2 clowns « les marionos » - spectacle de 45 minutes pour 1 045 €
- Mini comédie musicale – spectacle de 40 minutes pour 800 €
- « Miss Glouglou fête tous les métiers » - spectacle de 40 minutes pour 800 €

Le conseil municipal décide de retenir la première proposition « Les marionos » pour un montant de 1 045 €.

### **DEVIS TOITURE ATELIER MUNICIPAL**

Un mur mitoyen entre la propriété de la commune et le lot n° 2 serait à faire conjointement en accord avec les propriétaires. Par ailleurs, la possibilité de faire un appentis sur le côté des ateliers est à étudier avec le propriétaire du lot n° 2.

Le conseil municipal demande que la clôture du côté du lot n° 3 soit faite en priorité et que la pose du portail de la commune soit réalisée.

Trois devis concernant les travaux de réfection de la toiture de l'atelier municipal sont parvenus :

- |                      |                    |                |
|----------------------|--------------------|----------------|
| - Entreprise BRUZEAU | pour un montant de | 11 593.24 € HT |
| - Entreprise SAILLY  | pour un montant de | 12 582.49 € HT |
| - Entreprise ESNAULT | pour un montant de | 11 999.44 € HT |

Le conseil municipal décide de retenir le devis de l'entreprise BRUZEAU pour un montant de 11 593.24 € HT soit 13 865.52 € TTC.

Une demande de subvention sur la réserve parlementaire sénatoriale est en cours pour ce dossier.

## QUESTIONS DIVERSES

\* Mr le Maire fait part d'un courrier du Comité des Fêtes pour l'organisation de la fête communale de SONGEONS, les 24-25- et 26 août prochain.

Mme DELANDE, présidente du Comité des Fêtes, sollicite les membres du conseil municipal afin d'assurer la sécurité du corso le dimanche et pour être signaleur au barrière pendant la course cycliste du lundi.

Le Comité des Fêtes a acheté des fanions et demande si les employés communaux peuvent les installer fin juillet – début août. Le conseil municipal donne son accord.

Le Comité des Fêtes a également préparé des tracts à distribuer dans toutes les boîtes aux lettres de la commune. Mme DELANDE demande si les employés communaux peuvent assurer cette distribution. Le conseil municipal émet un avis défavorable à cette demande et propose que les membres du conseil municipal et quelques volontaires assurent cette distribution.

\* Une réunion est prévue à RIFFIN avec le géomètre le lundi 22 juillet à 8 h 30 pour les limites du chemin vicinal n° 7 de Riffin à l'ancienne route de Dieppe.

\* Mr GOESSE, directeur de la MFR, change de fonctions. Un nouveau directeur sera nommé à la rentrée.

\* L'EMION remercie la commune pour tous les moyens mis à leur disposition.

\* Mr MABILLOTTE fait le compte rendu de la réunion de travaux du 18 juin dernier. Actuellement les agents communaux scellent les pavés autour de la halle. Sur le côté parking autour de la halle, des devis ont été demandés pour refaire les caniveaux afin qu'ils soient plus stables.

\* Mr MABILLOTTE fait un rappel sur les devoirs des riverains : chaque riverain doit entretenir son terrain, les trottoirs et également procéder à l'élagage des haies.

\* Mr MABILLOTTE précise qu'un devis sera réactualisé afin de prévoir des purges au Pommier Malsoin.

\* Mr MABILLOTTE fait le compte rendu de son rendez vous avec Mme TROUVE concernant les dossiers « contrat coup de pouce » en cours.

Notre nouvelle demande de contrat coup de pouce pour le 1<sup>er</sup> octobre 2013 passe en commission prochainement.

\* Mr PICQUE signale que les travaux du Chemin de Séronville à Morvillers ont été bien faits.

\* Mr LANGLOIS fait le compte rendu de l'assemblée générale du Tennis Club Songeonais.

Le bureau est composé comme suit :	Président :	Loïc TAPISSIER
	Trésorier :	Frédéric LANGLOIS
	Trésorier-adjoint :	François BOISDIN
	Secrétaire :	M. DECOONE

\* Il est signalé par Mr GOMEZ de la part de Mr BAGUET :

- que cette année il n'y aura pas de forum des associations, faute de candidats.

- que la barbecue dansant du centre social du 5 juillet a été une réussite, la convivialité était au rendez vous.

\* Mr GOMEZ demande si une réflexion autour des économies d'énergie a été engagée sur l'éclairage public. Environ 4 000€ d'investissement permettrait d'installer des horloges pour limiter les périodes d'éclairage (ou 1 lampadaire sur 2). D'autres solutions sont envisageables, certaines communes coupent même l'éclairage à certaines heures. Le conseil émet le souhait de couper l'éclairage public à certaines heures.

\* Mr GOMEZ signale qu'il faut mettre un panneau « A vendre » sur le terrain à côté de la clinique vétérinaire.

\* Mr TAPISSIER signale que suite aux fortes pluies connues récemment, il y aurait lieu de revoir les bouches d'égout. Mr MABILLOTTE informe que dix bouches seront réparées.

\* Mr PICQUE signale que le jury des maisons fleuries de SONGEONS sillonnera le village le vendredi 12 juillet à 14 h00.

### Prochaine réunion :

Le Conseil Municipal se réunira en session ordinaire le mardi 20 août 2013 à 20 heures.

La séance est levée à 22 heures 00.